

JUILLET 2025

La Vie Saclasiennne

Journal municipal de Saclas

Numéro 338



Saclas
100 % d'énergie
locale !



Yves Gaucher,
Maire de Saclas
et toute l'équipe
municipale vous
souhaite un
Très bel été !



IMPRESSION RCS Orléans B517 735 973 - Ne pas jeter sur la voie publique - Maire de Saclas 15062025

Mairie de Saclas - 19, rue de la Mairie - 91690 SACLAS

Tél. : 01 69 58 88 00 - contact@mairie-saclas.fr

www.mairie-saclas.fr

Retrouvez les actualités sur Facebook



**FEU D'ARTIFICE
12 JUILLET 2025**

Éditorial



Yves GAUCHER
Maire de Saclas

L'été s'est installé, apportant avec lui des températures déjà bien élevées, qui nous rappellent à la vigilance face aux risques de canicule.

Après un mois de juin riche en animations et en moments partagés, Saclas retrouve un peu de calme estival.

Les travaux de voirie, rue Jean Moulin et boulevard Legrand, touchent à leur fin. Nous pouvons désormais redécouvrir un centre-ville embelli, plus sécurisé, à l'image du dynamisme de notre village. Ces aménagements mettent en valeur notre patrimoine historique et le cadre exceptionnel dans lequel nous avons la chance de vivre.

Avant la grande parenthèse des vacances d'été, nous aurons à cœur de célébrer ensemble notre Fête nationale. À Saclas, nous la fêterons le samedi 12 juillet, autour d'un magnifique feu d'artifice. Un choix qui nous permet de bénéficier de tarifs avantageux... et d'être les premiers à faire la fête !

Bel été à toutes et à tous !



Fabrice JAOUEN

Premier adjoint
au Maire
Vice-Président
au SIREDOM
Vice-Président
au SIARJA

Le journal municipal fait une pause estivale !

Comme chaque année, votre journal municipal s'accorde une pause durant le mois d'août. Après une année riche en projets, en événements et en partages, il est temps de lever un peu le pied et de profiter de la douceur estivale.

Nous vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre pour continuer, ensemble, à tisser le fil de notre vie communale, avec de nouveaux articles, des actualités locales et toujours le même engagement à vous informer au plus près de la vie de notre commune.

En attendant, nous vous souhaitons de très belles vacances.

Profitez de cette parenthèse estivale pour vous ressourcer, vous détendre et partager des moments précieux avec vos proches.

Bel été à toutes et à tous !

Myriam REBUT

Maire-adjointe déléguée à la communication
et l'équipe du journal municipal



Sommaire

Feu d'artifice	3
Opération tranquillité vacances - Anticipez votre voyage - Fermetures de la mairie - Fermeture de la bibliothèque municipale - Coupures de courant	4
Mesures Canicule, fortes chaleur - Inscriptions aux transports scolaires	5
Inauguration de l'écocentre de Saclas - Intervention du SIARJA - Promenade de l'eau	6
Retour de la sortie au Père Lachaise - Déjeuner des aînés - goûter des séniors	7
Travaux des services techniques - Terrain à vendre - Passage de la balayeuse - Etat-civil - Petites annonces - Permanence Croix Rouge - Permanence Resto du cœur	8
Véhicule motorisé dans la nature - Quelles autorisations pour quels travaux ?	9
Actualités du Tennis Club - Festival «Les Traverses» - Vide-greniers de UCLS	10
Actualités de l'association Salioclitae et de la Bibliothèque municipale	11
La vie des commerces	12
Congés annuels de la pharmacie de la Juine - Ouverture de la pizzeria	13
Contacts	14
Les permanences France services - Libre expression - Contact services administratifs - Contact écoles	15
Mots croisés du Maire - Recette	16



Saclas en fête !

La mairie de Saclas propose

FEU D'ARTIFICE

Défilé aux lampions

Spectacle de déambulation lumineuse

Samedi 12 JUILLET 2025



«Batucada des Lumineuses»

PROGRAMME DE LA SOIRÉE ✨

21h00 - 22h00

Distribution de lampions

Rendez-vous à la salle des fêtes (Place de la République) pour récupérer vos lampions lumineux !

22h00 - 23h15

Départ du défilé lumineux

Depuis la Place de la République, suivez la «Batucada des Lumineuses» pour une déambulation magique et rythmée à travers les rues du village, jusqu'au site de

tir du feu d'artifice situé rue Jean Moulin (à l'angle de la rue du stade). Un spectacle visuel et sonore à ne pas manquer en attendant le grand moment !

23h15 - 23h30

Feu d'artifice

Laissez-vous éblouir par une création pyrotechnique inédite, imaginée par les célèbres peintres du ciel Ruggieri. Un moment de poésie en lumière, pour tous.

23h30 - 23h45

Déambulation retour

Remontée festive depuis la rue Jean Moulin jusqu'à la Place de la République, en musique et en lumière !

23h30

Bal populaire

Bal du 14 juillet organisé par l'association A.D.O.S (en face du gymnase). Restauration sur place.

Infos pratiques : la circulation sera difficile en centre-ville et sur le parcours de la déambulation. Le stationnement est strictement interdit autour du site du feu d'artifice, en particulier rue Jean Moulin.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous partez bientôt en vacances ?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération

tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Comment s'inscrire ?

--> utiliser le service en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634

Votre inscription peut être effectuée 45 jours à l'avance et au plus tard 3 jours avant votre départ si votre logement dépend de la police ou la veille du départ si votre logement dépend de la gendarmerie

--> **Ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.**

Adressez-vous au commissariat de Police d'Étampes ou aux Brigades de Gendarmerie d'Étampes, Angerville, Méréville ou Dourdan.

Partez tranquille !

ENEDIS VOUS INFORME

Dans le cadre de travaux réalisés sur le réseau électrique, des **coupures de courant** sont programmées

LE LUNDI 7 JUILLET 2025

Les coupures auront lieu aux horaires et adresses suivantes :

- Rue de Jubert : entre 9h15 et 15h15
- Avenue Jean Jaurès : entre 9h30 et 13h30
- Rue Jean Moulin / Rue de la Libération / Les Pentes de Jubert : entre 10h30 et 13h30

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le service dépannage au 09 72 67 50 91 (prix d'un appel local)



RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la validité de vos titres d'identité. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr

FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Les bureaux de la mairie et de France Services seront exceptionnellement fermés les

SAMEDI 2, 9, 16 ET 23 AOÛT 2025

FERMETURE ESTIVALE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est fermée au public jusqu'au samedi 30 août inclus, en raison de la période estivale. Réouverture dès le 3 septembre avec les horaires habituels :

- Le mercredi de 10h à 12h.
- Le vendredi de 16h30 à 18h30
- Le samedi de 10h à 12h

Les bénévoles vous rappellent que l'accès est gratuit pour petits et grands lecteurs. Alors n'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir les collections proposées dès la rentrée !



CANICULE, FORTES CHALEURS, PROTÉGEZ-VOUS AVANT LES PREMIERS EFFETS

Il fait chaud, la température ne descend pas la nuit ou très peu et cela dure depuis 3 jours ou plus ? La canicule est là. Pensez à respecter quelques règles décrites ci-dessous.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS : chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU : sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66* (appel gratuit) meteo.fr #canicule

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr #canicule

EN SAVOIR PLUS : Canicule info service au **0800 06 66 66**, (appel et service gratuits, ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs). sante.gouv.fr - www.meteo.fr

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2025/2026

Le Transport Sud-Essonne (TSE) informe les familles que les inscriptions aux circuits spéciaux scolaires pour l'année scolaire 2025/2026 sont ouvertes. Les inscriptions doivent être réalisées avant le 31 juillet 2025. N'attendez pas le dernier moment !

Déjà inscrit en 2024/2025 ?

Aucun besoin de créer un nouveau compte.

Il vous suffit de vous connecter avec vos identifiants habituels sur : <https://ts.iledefrance-mobilites.fr/inscription>

Première inscription ou renouvellement ?

- Pour un nouvel élève : cliquez sur « Première inscription »

- Pour un élève déjà inscrit : cliquez sur « Renouvellement »

Une fois l'inscription validée et le paiement effectué, la carte SCOL'R sera envoyée par courrier.

Tarifs pour l'année 2025/2026 :

- Maternelles/Élémentaires : 24,80 €
- Collégiens : 200 €
- Lycéens : 346,66 €

Attention : en cas d'inscription après le 31 juillet 2025, des frais de dossier de 20 € seront appliqués.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le TSE :

- ✉ contact@transportsudessonne.fr
- ☎ 01 64 92 00 23





**INAUGURATION DE L'ÉCOCENTRE DE SACLAS
un service modernisé au cœur de notre village**

Après plusieurs mois de travaux, l'écocentre de Saclas a officiellement rouvert ses portes le 16 juin dernier. Pour marquer cette étape importante, une cérémonie d'inauguration s'est tenue le mardi 11 juin, en présence de Yves Gaucher, Maire de Saclas, de Fabrice Jaouen, premier adjoint de Saclas et vice-Président du Siredom,

d'élus locaux, de représentants du Siredom, ainsi que de plusieurs usagers de la déchèterie.

Cette inauguration a été l'occasion de découvrir les nouveaux aménagements réalisés dans le cadre du projet de modernisation. Plus fonctionnelle, mieux organisée et sécurisée, la déchèterie a été repensée pour offrir un service de qualité, à la fois efficace pour les usagers et respectueux de l'environnement. Les travaux ont permis d'améliorer le parcours de dépôt, de renforcer la sécurité des installations et de faciliter la valorisation des déchets.

En optimisant l'accès et l'usage de l'écocentre, la commune espère également réduire les dépôts sauvages, véritables nuisances pour notre cadre de vie et notre environnement.

**MERCI AU SIARJA POUR SON
INTERVENTION RAPIDE ET EFFICACE !**

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements au Syndicat de la rivière La Juine et de ses affluents (SIARJA) pour son intervention rapide, efficace et entièrement gracieuse.

Suite à la chute de 2 peupliers dans l'étang, le SIARJA a mobilisé ses équipes sans délai. Grâce à leur réactivité, les arbres ont été rapidement retirés de l'eau, puis débités sur place, permettant ainsi de restaurer la sécurité et la bonne circulation de l'eau dans cet espace naturel.

Cette action témoigne de l'engagement du SIARJA en faveur de la préservation et de l'entretien des milieux aquatiques, au bénéfice de tous.

Encore merci à toute l'équipe pour leur professionnalisme et leur disponibilité.



**LA PROMENADE DE L'EAU :
UNE SORTIE INSTRUCTIVE POUR LES CE2**

Le 20 mai dernier, les élèves de la classe de CE2 ont chaussé leurs baskets pour une sortie pas comme les autres : une promenade de l'eau !

Accompagnés de M. Gaucher, Maire de Saclas, de Fabrice Jaouen, Adjoint au Maire et vice-Président du Siredom et de leur enseignante, ils ont d'abord pris la direction du plateau du château d'eau. Là, ils ont découvert avec curiosité le parcours de l'eau potable, depuis les tuyaux souterrains jusqu'au robinet de la maison. Une manière concrète de comprendre d'où vient l'eau que l'on utilise tous les jours.

Après cette première étape, les élèves ont repris la route en direction de la station d'épuration. Sur place, un représentant de Suez les attendait pour une visite guidée des différents bassins de traitement. Ils ont pu observer le fonctionnement de la station et comprendre son rôle essentiel dans le traitement des eaux usées.

Grâce à cette sortie, nos CE2 sont désormais incollables sur le cycle de l'eau ! De la source au robinet, et du tout-à-l'égout à la rivière, rien ne leur échappe ! La matinée s'est conclue par un retour à l'école, des images plein la tête et de nouvelles connaissances à partager. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette promenade une belle aventure pédagogique !

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE AU PÈRE-LACHAISE AVEC NOS AÎNÉS

Le 22 mai dernier, le CCAS a organisé une sortie culturelle qui a enchanté les 36 participants : une visite du célèbre cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Sous un beau soleil printanier, le groupe a pris le départ en bus à 10h, direction ce lieu chargé d'histoire et d'émotion.

À midi, un déjeuner dans un restaurant traditionnel a permis à chacun de prendre des forces, dans une ambiance conviviale et détendue, avant de commencer la visite.

Sur place, les participants ont été guidés par un guide passionnant et expérimenté, qui a su captiver l'attention de tous avec ses anecdotes et ses connaissances.

La visite a permis de découvrir les tombes des grandes figures qui reposent dans ce lieu emblématique : Édith Piaf, Simone Signoret et Yves Montand, Jean Moulin, Frédéric Chopin, Jean de La Fontaine et bien d'autres encore.

Le retour à 20h a clos cette belle journée, riche en découvertes, en souvenirs partagés et en bonne humeur.

Cette belle initiative orchestrée par le CCAS, qui a permis à nos aînés de vivre une sortie culturelle aussi instructive qu'agréable, précise Danielle PECHIN, adjointe au Maire



DÉJEUNER DES AÎNÉS

Chaque mercredi, le CCAS de Saclas organise un déjeuner convivial pour les personnes de 70 ans et plus. Ouvert aux habitants de Saclas et des communes voisines, cet événement intergénérationnel accueille aussi les petits-enfants. Pour 5,50 €, il offre un moment chaleureux de partage et de simplicité, avec une participation en constante augmentation.

**Prochains déjeuners,
les mercredis :
2, 9, 16 et 23 et 30 juillet 2025**
Attention, pas de déjeuner en août.
Reprise à partir du 3 septembre.



Renseignements et réservation
à l'accueil de la mairie
ou au 01 69 58 88 00



LE CCAS DE SACLAS PROPOSE UN

GOÛTER DES SÉNIORS

Destiné aux séniors de 60 ans et plus

mercredi 9 juillet 2025

à partir de 14h
à la Salle Communale de SACLAS

L'après-midi sera animée
par des jeux de société.

Que vous soyez Saclasiens ou habitants des communes voisines, n'hésitez pas à venir partager un moment convivial et chaleureux à nos côtés !

Entrée gratuite



Renseignements
à l'accueil de la
mairie ou au
01 69 58 88 00





LES TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

- Entretien des espaces verts
- Plantation des fleurs de saison entretien
- Propreté du village, poubelle, ramassage des papiers
- Entretien des écoles
- Transport du matériel pour inauguration – associations – rassemblement du motard –
- Intervention avec Enedis pour un arbre tombé sur les fils
- Distribution du journal
- Courses

TERRAIN À VENDRE

La commune de Saclas met en vente une parcelle lui appartenant.

Rue des Louveries, parcelle AH 328,
- Superficie : 1690 m² - Constructible : 660 m²
- Zone naturelle : 1030 m²

Nouveau prix : 70 000 €

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie au 01.69.58.88.00

PROCHAIN PASSAGE DE LA BALAYEUSE VÉOLIA

MERCREDI 23 JUILLET 2025



Afin de faciliter son passage, merci de limiter le stationnement sur les trottoirs et la chaussée.

Je ne pénètre pas dans la nature avec un véhicule terrestre motorisé

Hors piste...
La circulation des véhicules terrestres motorisés (VTM) est réglementée sur les voies ouvertes à la circulation publique : routes nationales, départementales, voies communales et chemins ruraux affectés à la circulation publique. Elle l'est également dans les espaces protégés (parcs, réserves...) et en forêt.

En forêt publique ou privée...
Les voies affectées à la défense des forêts contre les incendies (DFCI) sont interdites à la circulation.
Les chemins forestiers, s'ils sont carrossables et régulièrement entretenus, sont autorisés en l'absence de signalisation (panneaux, barrières) ou de réglementation locale.
Les sentiers forestiers sont interdits à la circulation des VTM.
La présence d'une barrière, qu'elle soit ouverte ou fermée, signifie interdiction d'accès pour les VTM.
En cas de doute, se renseigner auprès de l'ONF.

Véhicules concernés
Tous les engins terrestres motorisés sont concernés par la réglementation, y compris les véhicules électriques, (véhicules de tourisme, moto, moto neige, quad, 4x4, etc.).

Les véhicules de secours ou liés à la protection et à la gestion des espaces naturels (véhicules de pompiers, tracteurs, ONF, exploitants agricoles ou forestiers) ne sont pas concernés par les interdictions.

Personnes habilitées à constater les infractions
Gendarmerie, Police, agents de l'office national des forêts, de l'office français de la biodiversité, gardes champêtres, agents assermentés au titre de la protection de la nature, sont tous habilités à constater les infractions.

Le pouvoir du Maire
Le Maire peut interdire ou restreindre l'accès de certaines voies ouvertes à la circulation publique pour des motifs d'environnement. En cas de doute, se renseigner en mairie.

Quad : la règle s'applique aussi
Les quads immatriculés suivent les mêmes règles que celles des véhicules tout terrain ou des voitures particulières. Les quads non immatriculés, comme les motos non homologuées, ne peuvent rouler ni dans les espaces naturels, ni sur les routes ouvertes à la circulation publique. La pratique de ces engins à des fins de loisirs doit rester cantonnée aux terrains aménagés spécifiquement à cet effet (et officiellement autorisés).

Les risques encourus
Tout contrevenant au principe d'interdiction est passible d'une amende (135€ à 1500€ selon les cas), éventuellement assortie de peines complémentaires (suspension du permis de conduire, immobilisation/confiscation du véhicule). Refuser le contrôle ou ne pas s'arrêter à une injonction des forces de l'ordre ou des agents de la police de l'environnement constitue un délit passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15000€ d'amende.

Personnes habilitées à constater les infractions
Gendarmerie, Police, agents de l'office national des forêts, de l'office français de la biodiversité, gardes champêtres, agents assermentés au titre de la protection de la nature, sont tous habilités à constater les infractions.

Le pouvoir du Maire
Le Maire peut interdire ou restreindre l'accès de certaines voies ouvertes à la circulation publique pour des motifs d'environnement. En cas de doute, se renseigner en mairie.

Pourquoi ces règles ?... Pour éviter des nuisances...

La nature est un bien commun fragile. Lui faire subir des agressions répétées engendre des dommages parfois irréparables.

Sécurité des usagers
Les espaces naturels sont partagés entre différents usagers (randonneurs, cyclistes, cavaliers, chasseurs, exploitants forestiers...). La circulation de véhicules à moteur sur les pistes engendre des risques d'accidents.

Nuisances sonores
Le bruit constitue une gêne majeure pour les autres utilisateurs du milieu (randonneurs, cyclistes, etc.) et pour la faune.

Pollution de l'air
Sur des zones où le terrain est nu et sec, la poussière peut constituer une nuisance importante et une gêne, sans compter les émissions de gaz d'échappement polluants.

Atteintes écologiques

- Écrasement ou disparition de jeunes plants ou de plants de petite taille.
- Dérangement des animaux, notamment en période de reproduction.
- Risques d'incendie et de destruction de biotopes
- Érosion provoquée par des passages répétés sur les buttes, les zones arides, ou à forte pente.
- Pollution par des fuites d'hydrocarbures.

Le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires vous informe

Circuler en véhicule motorisé dans la nature, c'est aussi prendre conscience de ses impacts. La circulation des véhicules terrestres à moteur (VTM) dans les espaces naturels protégés engendre de nombreuses dégradations : altération des habitats naturels, érosion des sols, destruction ou dérangement de la faune et de la flore... Ces pratiques, souvent non réglementées, compromettent l'équilibre fragile des milieux naturels.

Afin de sensibiliser le public à ces enjeux, une plaquette d'information a été élaborée conjointement par les services de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de l'Office National des Forêts (ONF), de la Gendarmerie nationale et de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Cette plaquette (ci-dessus) met en lumière les effets néfastes des VTM sur l'environnement, ainsi que les risques qu'ils peuvent représenter pour les autres usagers de la nature, notamment les promeneurs, cyclistes ou cavaliers.

Elle rappelle également la réglementation en vigueur, souvent méconnue, et les sanctions encourues en cas d'infractions. Son objectif : encourager des comportements respectueux et responsables afin de préserver nos espaces naturels. Nous invitons chacun à prendre connaissance de ces informations et à adopter une attitude citoyenne, en privilégiant des modes de déplacement doux dans les milieux sensibles.

État-civil

Naissance

■ **Grayce Lylie MANUGUERRA**
Née le 25 octobre 2024 à Etampes

Mariage

■ **Camille Lucette Dominique ROBINE & Dylan Laurent Kevin HERVET**
Le 7 juin 2025 à Saclas

Décès

■ **Alejandro BAUTISTA BOTTIA**
Décédé le 19 mai 2025 à Fontenay-lès-Briis

Les petites annonces

À VENDRE
Renault TWINGO - 2008
Diesel - Type CNOE05 - couleur rouge - 176 301 km
3 500 €
Renseignements : 06 15 05 97 32 (à contacter le soir)



À VENDRE
Ensemble table et ses 3 chaises. Très bon état
Table dimension 120 cm x 80 cm. Pieds métal inoxydable et le dessus en statifé gris. Chaises très facile entretien. L'ensemble a été acheté dans le magasin 4 pieds. À venir chercher sur place. **160 €** l'ensemble.
Renseignements : 06 85 36 12 69



PERMANENCE À SACLAS

Les permanences de la Croix-Rouge à Saclas se déroulent chaque 2^e lundi du mois de 10h à 11h30 en mairie.
Les bénévoles assurent une distribution de denrées pour certaines familles dans le besoin.

Pendant la période estivale,
Renseignements en mairie : 01 69 58 88 00



PERMANENCE À SACLAS

La permanence des Restaurants du Cœur se tient **chaque lundi, de 13h30 à 15h**, à la salle communale (située près des pompiers).
Fermeture estivale à partir du 14 juillet.
Reprise le 1^{er} septembre 2025.

Prochaine permanence lundi 7 juillet

TRAVAUX CHEZ SOI : QUELLES AUTORISATIONS D'URBANISME SONT NÉCESSAIRES ?

Vous projetez de réaliser des travaux chez vous ? Qu'il s'agisse de démolition, construction, extension, ou encore d'aménagements extérieurs, sachez qu'ils doivent, dans de nombreux cas, faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Cela concerne notamment :

- La construction d'une maison, d'un abri de jardin ou d'un garage
- La création d'une piscine
- Le changement de fenêtres ou la modification d'une façade
- La pose d'une clôture, d'un portail ou de panneaux solaires
- Le ravalement de façade
- L'agrandissement ou extension d'un bâtiment existant
- L'aménagement d'un espace extérieur (terrasse, pergola, etc.)

Avant de débuter vos travaux, il est donc indispensable de vérifier si une déclaration préalable ou un permis de construire est requis.

Pour vous y retrouver facilement, consultez le graphique ci-contre, qui récapitule les autorisations nécessaires selon la nature des travaux envisagés. Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions, vous guider dans vos démarches et vous fournir les formulaires adaptés.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur service-public.fr



ACTUALITÉS DU TENNIS CLUB MUNICIPAL DE SACLAS

Le 2 mai dernier, sous un beau soleil printanier, 17 enfants ont participé avec enthousiasme à la traditionnelle chasse aux œufs organisée par le Tennis Club de Saclas. Un goûter convivial a ensuite été offert à tous les participants, dans une ambiance joyeuse et familiale.

La fin de saison avant la trêve estivale s'est également déroulée dans la bonne humeur : un goûter et une récompense ont été remis à chaque élève, en remerciement de leur assiduité et de leurs progrès.

Le club vous donne désormais rendez-vous le 6 septembre au forum des associations pour les nouvelles inscriptions à la rentrée. Petits et grands sont les bienvenus.

Enfin, un moment d'émotion pour le club : Murielle Cabaret, notre présidente d'honneur et son compagnon, quittent la région après plus de 20 ans d'engagement au sein du Tennis Club. Murielle a tant donné pour le développement du club et rendu de précieux services lors des rencontres par équipes. Nous leur adressons à tous deux un immense merci, et leur souhaitons une belle continuation.

Jacques SABOURIN, Président
tm.saclas@fft.fr



Goûter du club



Départ de la Présidente d'honneur



Fin des cours



ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION SALIOCLITAE

Braderie du livre d'occasion réussie !

Les bénévoles de l'association Salioclitae remercient les 300 visiteurs qui se sont déplacés pour acheter plus de 900 livres

en bon état et à petits prix à la braderie du livre d'occasion du 18 mai dernier. Une fois de plus, c'est un franc succès pour cet évènement biennuel qui s'inscrit dans les moments forts de l'association et qui contredit, la rumeur sur le désintérêt des français pour la lecture !

Une remise des prix parrainée par Marie Florence Candassamy pour le concours Jean-Pierre Mermillod

Ce sont plus de 250 personnes, parents, élèves et institutrices de 5 classes de l'école Serge Lefranc, qui se sont réunis vendredi 13 juin en salle des fêtes, pour assister à la remise des prix du concours d'écriture Jean-Pierre Mermillod, organisé par Salioclitae, sur le thème les jeux Olympiques et paralympiques de Paris.

Dans une ambiance surchauffée, due à l'attente des résultats conjuguée à la météo, les 110 élèves participants à ce concours d'écriture, ont découvert l'invitée surprise de la remise des prix : « La médaille d'argent gagnée par Marie Florence Candassamy, escrimeuse épéiste, au Jeux Olympiques de Paris »

Quintuple championne de France, championne du monde en 2023 et médaille d'argent aux jeux olympiques en équipe, Marie Florence Candassamy, bien qu'au championnat d'Europe en Italie, très intéressé par le thème du concours, a bien voulu se séparer de sa médaille pour quelques heures pour les élèves de Saclas. Après une photo souvenir de « médaillés », toutes et tous sont repartis avec leur diplôme personnalisé et un livre. Les lauréats, quant à eux, ont reçu un cadeau.

L'association Salioclitae remercie les 11 membres du jury qui ont bien voulu lire et relire les 110 textes produits par les élèves pour départager les lauréats, les institutrices de l'école Serge Lefranc et leur directrice Mme Ourmiah pour ce travail supplémentaire mené en classe et la municipalité de Saclas pour le goûter mis à disposition pour les enfants.

à la Bibliothèque Municipale

Florence Desnouveaux, autrice et conteuse à l'école maternelle de Saclas

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Essonne, la bibliothèque municipale de Saclas a organisé, le 6 juin dernier, la venue de Florence Desnouveaux, autrice de livres de jeunesse et conteuse, à l'école maternelle, pour des animations contes auprès des élèves de petite section. Ce fut une matinée d'échanges et de découverte, pour les enfants très attentifs, qui rencontraient pour la première fois l'autrice de « La moufle », sous l'œil attentionné de Mme Brunnenstein, enseignante de la classe de petite section.

Une initiative qui a été accueillie avec plaisir par Mme Penot, directrice de l'école maternelle, et qui inaugure une collaboration pour la prochaine rentrée scolaire avec la bibliothèque municipale.



Braderie du livre d'occasion



Remise des prix concours Jean-Pierre Mermillod



Florence Desnouveaux, à l'école maternelle de Saclas

festival LES TRAVERSES
12h30 - 19h30
Spectacles, animations, balade musicale et plastique
2025
dimanche 6 juillet
au Domaine de Méréville
entrée libre et gratuite - aire de Jeux et Pique nique

SACLAS DIMANCHE 20 JUILLET
CENTRE VILLE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE 3€ LE MÈTRE
VIDE GRENIER
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
UCLS91690@GMAIL.COM / 07 83 59 09 99

GARAGE CHAMLEY
Mécanique Carrosserie Peinture

1, Place de Grenet
91690 SACLAS
Tél. : 01 69 78 00 20
Fax : 01 83 71 82 25
Mail : garagechamley@gmail.com
Site web : www.garagechamley.fr

L'île de Beauté
INSTITUT DE BEAUTE

1. PLACE DE L'ÉGLISE - 91690 SACLAS
TÉL. 06 04 67 40 67

Histoire d'1 Fleur
Artisan Fleuriste

2 bis, rue Joliot Curie - 91690 SACLAS
Tél. 01 75 28 18 07 • histoire1fleur91@gmail.com

BOUCHERIE DE SACLAS
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

2 Place de Grenet, 91690 Saclas
01 69 95 29 48

Retrouvez toutes nos promotions sur : @boucheriedesaclas

AUX PETITS LARDONS
Artisan Charcutier
Laurent Sourceau

2 RUE JEAN MOULIN - 91690 SACLAS
TÉL : 01 64 95 60 47 - FAX : 01 60 80 91 31

PULVERISATION TOITURE
Panneaux solaires, murs, terrasses avec DRONE ET PERCHE

Mr TOUSSARD Bruno
Tél : 06 09 02 42 51

CONGÉS ANNUELS D'ÉTÉ 2025
La pharmacie de Saclas sera fermée :
le samedi 9 août à 12h30
et réouvrira le jeudi 21 août à 9h

Toute l'équipe vous souhaite un bel été.

Retrouvez les actualités sur le compte insta : @pharmaciadelajuine
ou facebook : Pharmacie de la Juine - Saclas

Pharmacie de la Juine
2 bis avenue Jean Jaurès - 91690 Saclas
Tél. : 01 64 95 60 58

L'histoire sans faim

Librairie salon de thé
6, rue Joliot Curie
91690 Saclas
histoiresansfaim.saclas@gmail.com

L'Histoire sans faim - Saclas
histoire.sans.faim.saclas

06 86 78 70 13
Agencement C.LOUIN

Christophe LOUIN
7 rue de Pont à Chat
91690 GUILLERVAL
agencementc.louin@gmail.com

MTC CONCEPTION FABRICATION POSE SERVICES

Sébastien LOCQUET
06 12 45 20 51
01 60 80 07 94
contact@mtc91.fr

Fenêtres - Portes - Volets roulants - Volets battants - Portes de garage - Portails & clôtures - Pergolas - Vérandas

Le coup de tête
Salon de coiffure
Isabelle Catherine Sabine

1 Place de l'Église
91690 SACLAS
01 64 95 61 47

LES TAXIS SCHERRENS
Taxi à Saclas depuis 1998

TAXI

Bureau 01 64 95 68 49
Valérie 07 68 68 07 47
Vincent 06 08 93 75 99

OUVERTURE DE LA PIZZERIA «PIZZA SACLAS» : UN NOUVEAU LIEU GOURMAND AU CŒUR DU VILLAGE

Bonne nouvelle pour les gourmands ! Après plusieurs mois de travaux de rénovation, menés avec le soutien financier de la Région Île-de-France et du Département de l'Essonne, la commune de Saclas a achevé l'aménagement des anciens locaux de l'agence immobilière.

La pizzeria «Pizza Saclas» a officiellement ouvert ses portes le 19 juin dernier, pour le plus grand plaisir des habitants.

Le nouveau gérant propose une carte généreuse et variée : pizzas bien sûr, mais aussi salades, paninis, tacos, plats tex-mex, lasagnes maison et desserts gourmands. Des formules menus sont disponibles, ainsi qu'un menu spécial pour les enfants. Et pour les amateurs de bonnes affaires : hors week-end, pour deux grandes pizzas achetées, la troisième est offerte !

Le restaurant est ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 11h30 à 14h et de 18h à 22h. Le dimanche de 17h30 à 22h. Fermé le mardi. Livraison à domicile ou au bureau. L'un des secrets de ses pizzas ? Une pâte maison, préparée chaque jour sur place.

Alors que vous soyez Saclasiens ou voisins des environs, n'hésitez pas à venir déguster et passer un bon moment autour d'un bon repas !

PIZZERIA SACLAS
2, rue Joliot Curie
91690 Saclas
Tél. : 09 52 79 08 56



NUNO ESPINHO
ESP AUTOMOBILES

Port: 06 81 84 75 77 Fixe: 01 64 95 22 27
NUNO.ESPINHO@ESP AUTOMOBILES.FR

ESP AUTOMOBILES
VENTE VEHICULE NEUF ET OCCASION
REPRISE-ACHAT-GARANTIE-FINANCEMENT
4 RUE DU BUISSON RONDEAU 91650 BREUILLET
WWW.ESP AUTOMOBILES.FR

AMS Plomberie

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Ramonage

44, rue de Jubert - 91260 ST-CYR-LA-RIVIERE
06 83 85 53 15 - 01 60 80 15 51
ams.plomberie.91@gmail.com

SLV Fermetures

Mary Villeriot
Technico - Commerciale
Port : 06 50 61 27 18

Mary.slvfermetures@outlook.fr
Site Internet : slv-fermetures.fr

CENTRE AUTO DIFFUSION

Ventes de véhicules neufs et d'occasions
Réparations mécaniques et entretien toutes marques

10 rue du 19 Mars 1962 - 91690 SACLAS
Tél. : 01 60 80 99 97 - 06 37 65 42 32
E-mail : centreautodiffusion@yahoo.fr
www.centreautodiffusion.fr

FLYPC
Votre solution informatique

Professionnels & Particuliers
contact@flypc.fr / www.flypc.fr

06 85 34 89 38 01 83 62 95 90

VENTE - INSTALLATION - DEPARNAGE
SAUVEGARDE - TELEPHONE P - SITE INTERNET
16, rue de la Mairie - 91690 Saclas

IMMO LIAISON

Matthieu MARTIGNOLE
Conseiller en immobilier
Vallée de la Juine

A votre service au 06 13 93 46 42
matthieu.martignole@immoliasion.fr
Agent commercial indépendant - RSAC: 487 882 961 EVRY
www.immoliasion.fr

AD PAYSAGE

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ÉLAGAGE - ABATTAGE

DE SOUSA Adrien
06 47 14 17 66
ads.paysage@gmail.com
SACLAS (91690)

eternails
PROTHESISTE ONGULAIRE

06.43.23.61.00
2 rue Jean Moulin - 91690 Saclas
@eternails

5 place de l'église
91690 SACLAS
0763646527

Horaires :
du mardi au vendredi
10h-12h30 et de
14h-19h • Le samedi
10h-18h • Chaque 1^{er}
dimanche du mois de
10h-13h

Destock'Fou



CONTACTS

■ PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Nathalie DA CONCEICAO CARVALHO, Députée de l'Essonne, reçoit le premier mercredi du mois, à partir de 9h. Renseignements et prise de rendez-vous au 01.69.89.03.66.

■ COMMISSAIRES DE JUSTICE

Pour les permanences, contactez la Maison de Justice et du Droit, 1, rue du Coq - 91150 ÉTAMPES - Tél. : 01.69.92.11.70

■ ORDRE DES AVOCATS – Barreau de l'Essonne :

La liste des avocats inscrits au Barreau de l'Essonne est consultable en mairie et sur Internet : www.avocats91.com. Palais de Justice, 9, rue des Mazières - 91012 Evry cedex Maison de l'avocat, 11, rue des Mazières - 91000 EVRY Téléphone: 01 60 77 55 51

■ **CHAMBRE DES NOTAIRES** Les consultations de 15 minutes maximum, destinées aux Essonnais, sont gratuites, anonymes et sur rendez-vous. **Pas de permanence en juillet et août. Reprise le 2 septembre**, au 14, rue des Douze Apôtres - 91000 Evry - Tél. : 01.60.78.01.27

■ **MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUD ESSONNE** sur rendez-vous : Services sociaux, voirie, ... 55, Promenade des Prés à Étampes. Tél. : 01.69.16.14.25

■ **URGENCES MÉDICALES SAMU 15 - POMPIERS 18**

■ **CHIRURGIEN-DENTISTE** Docteur Nadia ABARQI - 1, boulevard Legrand - 91690 Saclas cabinet.dentaire.saclas@gmail.com ou sur Doctolib

■ **PÉDICURE/PODOLOGUE** Mme Élodie GAMBART - 2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

■ **RÉFLEXOLOGUE** Mme Élodie GAMBART - 2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

■ MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE LA SACLASIENNE 4, avenue Jean Jaurès - 91690 SACLAS

■ MÉDECINE GÉNÉRALE SUR RENDEZ-VOUS

- Docteur Nathalie MARTINAGE, lundi, mardi et mercredi au 01 85 61 00 55 et sur Doctolib.
- Docteur Pierre-Edouard SCHOM, du mardi au vendredi sur Doctolib (05 55 11 36 21 pour les urgences des patients déclarés médecin traitant)

■ SPÉCIALISTES SUR RENDEZ-VOUS

- Mme Magali RUMOR, Psychologue Psychothérapeute 06.88.99.08.76
- Mme Claire HINTERMEYER, Psychologue 06.99.36.94.07 et sur doctolib.fr - Lundi, mercredi, jeudi
- Mme Caroline POPOTTE, Infirmière en Pratique Avancée (I.P.A) : 07.49.70.41.37
- Mme Camille LECLERC, Ostéopathe, 06.12.19.45.98 et sur doctolib.fr, lundi et vendredi
- Mme Perrine RÉPÉCAUD, diététicienne 01.83.80.25.20
- Mme Émilie VEBER, Sage-femme 06.20.28.20.25 et sur Keldoc.com
- Mme Anne-Sophie MASSI, Danse Mouvement Thérapeute 07.82.63.05.53

■ INFIRMIÈRES D.E. / SOINS A DOMICILE

Permanences tous les jours de 8h30 à 9h et de 18h à 18h30. Dimanche et jours fériés sur rendez-vous 01.78.65.33.66

■ **PHARMACIE DE LA JUINE** Mme Mélanie FLEUREAU - 2, bis avenue Jean Jaurès - 91690 Saclas. Tél. : 01 64 95 60 58

Pharmacie de garde : 32 37 ou le site www.3237.fr

■ **ADMR les 7 Arches** : Association de services à domicile et portage de repas 01.64.91.11.84 / 06.33.68.58.66

■ **SSIAD Trois Rivières** : Service de Soins Infirmiers à Domicile 6 rue Jean Jaurès 91690 Saclas - Tél. : 01.60.80.99.67

■ **SEDRE** Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes Collectes : emballages, papiers, journaux : le vendredi - Les ordures ménagères le mardi. Sortir le bac la veille au soir. Collectes encombrants sur rendez-vous : 01 64 56 77 03 Renseignements : 01 64 94 56 21 - www.sedre91.fr

■ **ENEDIS** Dépannage électricité : 09 726 750 91 (appel non surtaxé)

■ **GrDF** (www.grdf.fr) Dépannage 24h/24 - 7 jours/7. Une odeur de gaz, un manque de gaz... Contactez ce numéro unique qui figure sur les factures : N° vert 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

■ **VÉOLIA** Pour tout problème concernant le réseau d'eau, 7/7 j et 24/24 h au 0969 360 400 (prix d'un appel local). Rencontre d'un conseiller sur rendez-vous obligatoire au 0969 360 400 (prix d'un appel local).

■ **SUEZ** Pour tout problème concernant l'assainissement : information, du lundi au vendredi 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h au 09 77 40 84 08 ; en cas d'urgence : 09 77 40 11 42

■ **MESSES À SACLAS** : les messes ont lieu à Saclas, les mercredis à 11h, avec le Père Claude TSHEFU HYUTE.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE SACLAS** ouverte : le mercredi de 10h à 12h - Le vendredi de 16h30 à 18h30 - Le samedi de 10h à 12h. Accès gratuit

■ **LA POSTE** 4 rue Joliot Curie - 91690 SACLAS Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h (bureau fermé le lundi et dimanche).

■ **ÉCO-CENTRE (déchetterie)** rue de la Gare - 91690 Saclas - contact@siredom.com - Tél. : 01.69.74.23.50 Lundi, jeudi, vendredi : 10h-12h et 13h-17h45 - Samedi 9h-12h, 13h-17h45 (horaires d'hiver du 15 octobre au 31 mars, fermeture à 17h) - Dimanche et jours fériés : 9h-12h - *Mise à disposition de compost selon le stock. Site doté de conteneur destiné aux textiles.*

■ **DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES ET FRELONS** BUZZ BUSTERS 06 30 77 34 24 - contact@buzzbusters.fr

■ **COMMUNAUTÉ DE BRIGADE D'ANGERVILLE** Horaires d'accueil hors urgence : 8h/12h et 14h/19h Dimanche et jours fériés : 9h/12h et 15h/18h Sites d'accueil (sauf sur convocation) Le Mérévillois : 01 64 95 00 14 (mercredi et vendredi) Angerville : 01.64.95.20.22 - Urgence 17 toute la semaine

■ AIDE AUX VICTIMES

- Violences enfants : 119 (ou sur le site allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : 3919 (ou site arretonslesviolences.gouv.fr)
- Agression, vol, cambriolage, violences physiques, sexuelles, harcèlements, cyber malveillances, accidents, catastrophes naturelles, ... Composez le 116 006



France Services Saclas est à votre service pour faciliter vos relations avec les services publics.

LES PERMANENCES :

■ **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**, conseils, informations, aide aux démarches. Permanences à Saclas les **jeudis 17 juillet et 21 août** de 9h à 12h. Tél. : 01.69.58.88.00.

En dehors de cette permanence vous pouvez contacter la MJD 1, rue du Coq 91150 ETAMPES qui vous orientera Tél. : 01.69.92.11.70

■ **Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** point conseil budget. Permanence les **mercredis 16 juillet et 6 août** de 9h à 12h. Tél. : 01.69.58.88.00

■ **Conseiller France RENOV**, accueil physique en Mairie. Permanences les **jeudis 10 et 24 juillet - 7 et 28 août** de 13h30 à 16h30. Prise de rendez-vous au 01.64.98.11.79

■ **Direction Départementale des Finances Publiques (IMPÔTS)**, accueil en visio les **vendredis 4 juillet et 8 août** de 9h à 12h. Prendre rendez-vous via votre espace personnel impots.gouv.fr

■ **MISSION LOCALE** une aide vers l'emploi et l'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans. Permanence le **lundi 28 juillet** de 13h30 à 17h. Rendez-vous à prendre sur votre espace personnel

■ **Caisse d'Allocation Familiale (CAF)** en visioconférence le 4^e jeudi de chaque mois de 14h15 à 15h45, créneaux de 15 minutes par personne (7 créneaux possibles). Permanences les **jeudis 24 juillet et 28 août**. Rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Joindre les services administratifs de la mairie

Accueil/Salles communales/	
Logement	01 69 58 88 00
France services	01 69 58 88 00
État civil	01 69 58 88 00
Urbanisme/Élections, Affaires militaires	01 69 58 88 04
Comptabilité/Aide sociale/ Cimetière	01 69 58 88 07
Journal municipal/Conseils municipaux/ Associations	01 69 58 88 01
SI4RPB/restaurant scolaire	06 75 10 35 78
Fax	01 60 80 99 46
Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 - Mercredi de 8h30 à 12h - Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45	
Centre de loisirs	01 69 58 26 37

Les horaires

- Lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
 - Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h
 - Samedi : de 8h à 12h
- Site de la ville : www.mairie-saclas.fr
- Adresses mail : contact@mairie-saclas.fr franceservices@mairie-saclas.fr

Monsieur le Maire reçoit chaque matin, sur rendez-vous, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

LIBRE EXPRESSION

Saclasiennes, Saclasiens

Plusieurs associations de Saclas nous font part de leur mécontentement.

Toutes peuvent organiser des manifestations, à la hauteur de la subvention qui leur a été accordée par la mairie.

Certaines s'indignent en apprenant que le rassemblement des motards, organisé par la mairie, représente une dépense identique à l'enveloppe des subventions de la TOTALITÉ des associations de Saclas.

Si tel est le cas, Y-a-t-il eu un budget prévisionnel comme demandé pour l'obtention des subventions ?

N'est-ce pas le meilleur moyen pour créer des disparités entre les associations ?

Pour faire des reproches, il faut être irréprochable.

Bonnes vacances à tous.

Cordialement

Unispoursaclas@gmail.com

M RAULLET V, MME MARTY J et M OURMIAH M

École Serge LEFRANC

14 rue Jean Moulin, 91690 SACLAS

École élémentaire

0910133a@ac-versailles.fr
Tél : 01 64 95 60 77

École maternelle

0911737u@ac-versailles.fr
Tél : 01 64 95 65 56



A B C D E F G H I

Les mots croisés du Maire

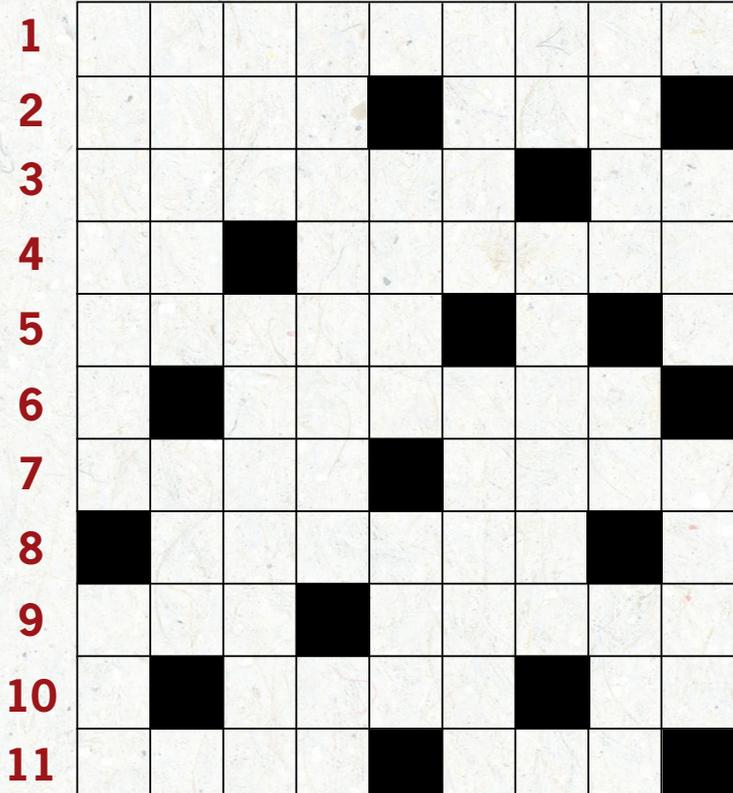


Horizontalement

- 1 • Pratique la photosynthèse
- 2 • Coup sans réplique - VIL
- 3 • Figure de note – Adjectif possessif
- 4 • Demi cri de l'âne – Mettre de l'ail
- 5 • Recouvert d'étain
- 6 • Grossit
- 7 • Calme – Prénom espagnol
- 8 • Peu reluisant
- 9 • Base du tannage – Land Allemand
- 10 • Grand oiseau coureur - Règle
- 11 • Traîna - Grec ancien

Verticalement

- A • Soignent et traitent les vaches - Infusion
- B • Note – Offre d'achat - R
- C • Matière scolaire – Rendre plus fin
- D • Cache – Adjectif possessif
- E • T – Passé récent – Article anglais
- F • Fils d'Adam - Astiqueur
- G • Article féminin – Textile chaud
- H • Villa d'Italie – Règle – Travail obligatoire
- I • S – Perroquet – Perte d'eau



La recette de Valentine

VERRINE D'ÉTÉ AUX CERISES ET PANNA COTTA (4 personnes)



PRÉPARATION : 30 min - Cuisson 2 min - Repos 1h30

INGRÉDIENTS : **Soupe de cerises au thym** : 400 g de cerises fraîches type burlat - 30 cl d'eau - 20 g de sucre blond de canne - 2 branches de thym frais

Panna cotta au thym : 30 cl de crème - 15 cl de lait - 3 branches de thym - 40 g de sucre - 1,8 g d'agar-agar

Préparation :

1. Lavez, équeutez et dénoyauter les cerises en les coupant en deux.
2. Pour faire le sirop : faites chauffer l'eau, le sucre et les branches de thym dans une casserole.
3. Laissez l'eau frémir 2 min sur feu moyen. Puis ôtez du feu, couvrez et laissez complètement refroidir.
3. Mélangez les cerises et le sirop. Ajoutez éventuellement quelques feuilles de thym frais.
4. Dans une casserole, faites bouillir le thym, la crème et le lait. Couvrez et laissez infuser 15 min.
5. Filtrez puis ajoutez le sucre, l'agar-agar et faites frémir 30 secondes.
6. Répartissez-la panna cotta dans les verrines. Laissez gélifier 2h au frais puis ajoutez les cerises.

Retrouvez les actualités de Saclas sur Facebook

La Vie Saclasiennne
- Journal municipal de la ville de Saclas

- Directeur de la publication et de la rédaction : Yves GAUCHER
- Conception graphique, rédaction et réalisation : Myriam REBUT •
- Relecture : Odile-Marie TOMBARELLO
- Coordination : Valentine PIOGER, Danielle PÉCHIN • Distribution : les Services Techniques municipaux

Mairie de Saclas
19, rue de la Mairie - 91690 SACLAS
Tél. : 01 69 58 88 00
contact@mairie-saclas.fr - www.mairie-saclas.fr

